FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: PROCYCLE MOTORENÖL 2-TAKT

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Huile de moteur
Usages déconseillés: Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur	Fuchs Schmierstoffe GmbH Friesenheimer Str. 19 68169 Mannheim
Téléphone:	+49 621 3701-0 (ZENTRALE)
Télécopie ::	+49 621 3701-570
Personne à contacter:	Fuchs Schmierstoffe GmbH Abteilung Produktsicherheit
Téléphone:	+49 621 3701-1333
Télécopie ::	+49 621 3701-7303
E-mail:	produktsicherheit@fuchs-schmierstoffe.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +49 621 3701-1333 / +49 621 3701-0 (Mo-Do 8-17, Fr 8-16)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit, bien qu'il ne soit pas classé comme dangereux aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP), il doit être étiqueté.

Résumé des dangers
Dangers Physiques: Aucune information disponible.

2.2 Éléments d'Étiquetage

EUH208: Contient alkylphénol, longue chaine. Peut produire une réaction allergique.

EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers: Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minerales et leurs composants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales: Mélange d'huiles minérales hautement raffinées avec des additifs spéciaux.

Désignation chimique	Identificateur	Concentration *	N° d'enregistrement REACH	Notes
hydrocarbure , faible viscosité	EC: 918-481-9	10,00 - <20,00%	01-2119457273-39	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification	
hydrocarbure , faible viscosité	EC: 918-481-9	CLP:	Asp. Tox. 1;H304

CLP: Règlement n° 1272/2008

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Les huiles minérales et distillats de pétrole hautement raffinés dans notre produit contiennent moins de 3 % d'extrait de diméthyle sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 (pourcentage en poids) et ne sont pas classés comme cancérogènes selon la Note L, Annexe VI du Règlement CE 272/2008.

SECTION 4 : Premiers secours

Généralités: Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire: Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Consulter un médecin en cas de symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulverisée contenant du tensioactif.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pasl'envoyer dans les canalisations

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: En cas de déversements accidentels, faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement: Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre(par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Éviter le rejet dans l'environnement. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau deruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infusoires, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Eliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementationslocales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

6.4 Référence à d'autres sections: Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre,consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter lechapitre 13

SECTION 7 : Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le dégagement d'aérosols. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux pollueés avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Ne pas chauffer à une température supérieure au point d'eclair.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Aucune information disponible.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant lamanipulation des produits pétroliers ou que chimiques.

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de protection (EN 166) recommandées pour letransvasement.

Protection de la peau

Protection des Mains: Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).
Temps de perméation min.: >= 480 mn
Épaisseur du matériau recommandée: >= 0,38 mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricantdes gants de protection et à respecter.

Autres: Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans lespoches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire: Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Eviter i´inhalation des vapeurs/ aérosols.

Dangers thermiques: Non connu.

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

Contrôles environnementaux: Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	Orange
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non applicable aux mélanges.
pH:	non applicable
Point de congélation:	Non applicable aux mélanges.
Point d'ébullition:	Valeur sans importance pour la classification.
Point d'éclair:	82 °C
Taux d'évaporation:	Non applicable aux mélanges.
Inflammabilité (solide, gaz):	Valeur sans importance pour la classification.
Limite supérieure d'inflammabilité (%)–:	Non applicable aux mélanges.
Limite inférieure d'inflammabilité (%)–:	Non applicable aux mélanges.
Pression de vapeur:	Non applicable aux mélanges.
Tension de vapeur (air = 1):	Non applicable aux mélanges.
Densité:	0,86 g/cm3 (20 °C)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble dans l'eau
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.

Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammabilité:	Valeur sans importance pour la classification.
Température de décomposition:	Valeur sans importance pour la classification.
Viscosité, cinématique:	56 mm2/s (40 °C)
Propriétés explosives:	Valeur sans importance pour la classification.
Propriétés comburantes:	Valeur sans importance pour la classification.
9.2 AUTRES INFORMATIONS	Aucune information disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.2 Stabilité Chimique:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.4 Conditions à Éviter:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.5 Matières Incompatibles:	Comburants forts. Acides forts. Bases fortes.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbure , faible viscosité	LD 50 (Rat): > 5.000 mg/kg (OECD 401)

Contact avec la peau

Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbure , faible viscosité	LD 50 (Lapin): > 3.160 mg/kg

Inhalation

Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit: Sensibilisateur de la peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisateur des voies respiratoires: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'Aspiration

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Poisson

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbure , faible viscosité	LC 50 (Poisson, 96 h): > 1.001 mg/l (OECD 203)

Invertébrés Aquatiques
Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbure , faible viscosité	CE50 (Daphnie, 48 h): > 1.000 mg/l (OECD 202)

Toxicité chroniqueProduit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour les plantes aquatiques
Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbure , faible viscosité	CE50 (Algue, 72 h): > 1.000 mg/l (OECD 201)

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Non applicable aux mélanges.

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbure , faible viscosité	80 % (28 jr, OECD 301F) Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit: Non applicable aux mélanges.

12.4 Mobilité dans le Sol:

Produit: Non applicable aux mélanges.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères PBT/vPvB.

12.6 Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination: Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Respecter les consignes d'interdiction de mélanges lors dustockage de produits usés.

Codes européens de déchets

13 02 05*: huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR/RID

14.1 Numéro ONU:	–
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	–
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	Marchandises non dangereuses
Étiquettes:	–
N° de danger (ADR):	–
Code de restriction en tunnel:	–
14.4 Groupe d'Emballage:	–
14.5 Dangers pour l'environnement:	–
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	–

IMDG

14.1 Numéro ONU:	–
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	–
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	Marchandises non dangereuses
Étiquettes:	–
N° d'urgence:	–
14.3 Groupe d'Emballage:	–
14.5 Dangers pour l'environnement:	–
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	–

IATA

14.1 Numéro ONU:	–
14.2 Nom de transport complet:	–
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport:	
Classe:	Marchandises non dangereuses
Étiquettes:	–
14.4 Groupe d'Emballage:	–
14.5 Dangers pour l'environnement:	–
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	–

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: non applicable.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) nº 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

SECTION 16 : Autres informations

Informations de révision: Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

AUTRES INFORMATIONS: La classification correspond au actuelle regulamento EU 1272/2008 (CLP), mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Date de Révision: 06.02.2017

Avis de non-responsabilité: Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite.
Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.